



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***DARFOUR (SOUDAN)***

***La destruction des villages  
met la population à la merci  
des tueurs***

Index AI : AFR 54/072/2004

•  
*ÉFAI*

•

## **DARFOUR (SOUDAN)**

# ***La destruction des villages met la population à la merci des tueurs***

### ***Résumé \****

En avril 2003, alors que le monde entier, espérant une résolution du plus long conflit africain, se félicitait encore de l'avènement d'un processus de paix entre les autorités soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan, le gouvernement de ce pays a entamé une répression impitoyable contre la population civile du Darfour. Sous prétexte de combattre deux groupes politiques armés – l'Armée de libération du Soudan (ALS), formée en février 2003, et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), le gouvernement a équipé et soutenu des milices, les *Janjawid*, qui ont attaqué et brûlé des villages, tué des civils, violé des femmes et pillé des propriétés. Ces milices ont agi en toute impunité, parfois avec l'aide des forces gouvernementales.

L'imagerie satellitaire permet de visualiser la destruction des villages du Darfour opérée par les *Janjawid* et les forces gouvernementales. Cette stratégie d'anéantissement a entraîné dans cette région une véritable catastrophe humanitaire, ainsi qu'une crise des droits humains. Les images satellite montrent clairement l'ampleur des violences contre la population civile, ainsi que l'état de dévastation des zones visées. Amnesty International a rencontré des centaines de victimes qui ont fui cette partie du Soudan. Leurs récits de mort, de destruction, de viols et de fuite complètent et renforcent la triste réalité des images.

\* La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : SUDAN. AT THE MERCY OF KILLERS – DESTRUCTION OF VILLAGES IN DARFUR. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - juillet 2004  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>

# ***DARFOUR (SOUDAN)***

## ***La destruction des villages met la population à la merci des tueurs***

### SOMMAIRE

Introduction .....	2
La destruction des villages.....	2
Derrière les images, une tragédie humaine.....	4
Les conséquences .....	6
Recommandations .....	8
Recommandations au gouvernement du Soudan.....	9
Recommandations à la communauté internationale .....	7
Recommandation aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies .....	9
Recommandations à l'Union africaine.....	10

## Introduction

Sur les 6,5 millions d'habitants du Darfour (Soudan occidental), au moins 2,2 millions ont subi directement des violences. Selon les estimations, des milliers de femmes ont été violées, 30 000 personnes ont été tuées et au moins 130 000 autres vivent désormais comme des réfugiés à la frontière avec le Tchad ou dans des camps tchadiens. On compte plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI). Elles vivent dans des camps situés autour d'agglomérations plus importantes, s'entassent dans les villes ou se cachent dans les campagnes<sup>1</sup>. Les PDI constituent l'une des franges les plus vulnérables de la population du Darfour. Elles sont moins bien assistées et protégées par la communauté internationale que les réfugiés au Tchad. Les forces gouvernementales et les milices *Janjawid* continuent de les menacer.

## La destruction des villages

Les attaques des *Janjawid* et des forces du gouvernement contre les civils présentent des caractéristiques récurrentes : destruction des villages, homicides de civils, viols des femmes et des jeunes filles, enlèvements, vols de bétail et pillage des propriétés. Jusqu'en mai 2004, l'accès des organisations humanitaires étant soumis à des restrictions particulièrement drastiques, il était très difficile d'évaluer l'échelle de ces attaques. Il fallait se livrer à des extrapolations à partir du nombre de PDI et de réfugiés, et des témoignages recueillis auprès de personnes ayant fui au Tchad. L'imagerie satellitaire fournit des données plus précises sur l'ampleur des attaques et des destructions de villages dans le Darfour. Au début de la saison des pluies, en mai 2004, la plupart des fermiers de la région avaient quitté leurs villages pour se réfugier dans des camps de PDI. Désormais, la famine les menace car ils sont devenus très dépendants de l'approvisionnement précaire des organisations humanitaires internationales.

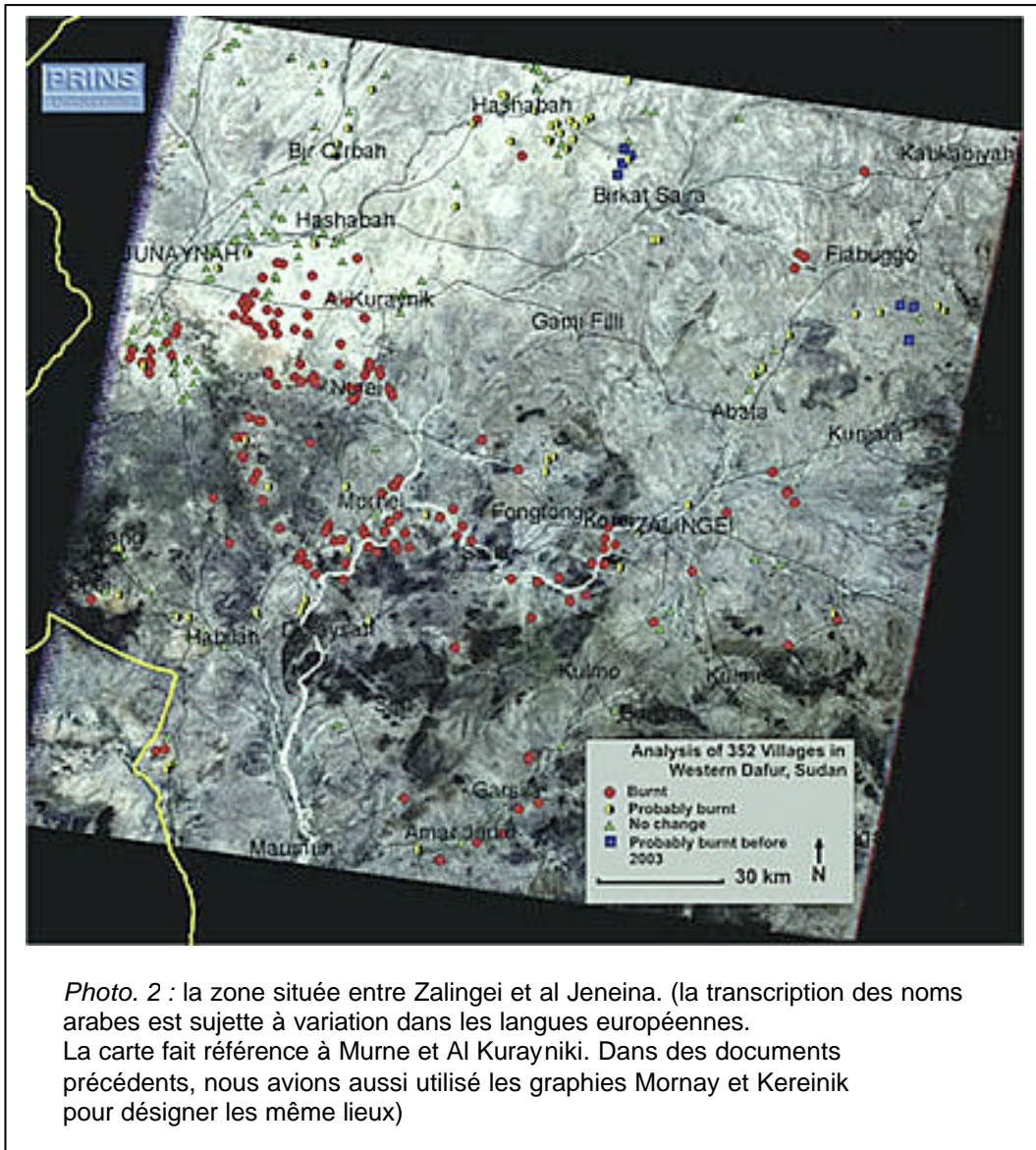
L'analyse des images satellite demandée par Amnesty International révèle l'étendue des destructions de villages autour de Mornay, dans l'ouest du Darfour. Les photographies Landsat ont été recueillies le 30 mars 2003 et le 1<sup>er</sup> mai 2004, puis comparées afin de mesurer les dévastations survenues entre ces deux dates



Photo. 1 : un village brûlé et abandonné.  
Copyright WFP – Vincenzo Sparapani

1. Selon les chiffres de l'ONU, il y a actuellement 1,2 million de personnes déplacées dans le Darfour.

aux alentours de Mornay, près de la rivière Azum, qui sépare une zone masalit d'une zone four. L'analyse montre qu'au moins 44 p. cent des villages de la région ont été brûlés. Les incendies semblent concentrés dans les zones masalit et four.



Sur les images satellite, la partie septentrionale paraît relativement inchangée. Il est possible que les villages de cette zone aient été brûlés avant mars 2003, ce qui expliquerait qu'aucun changement n'ait été enregistré par le satellite. On peut également avancer une autre explication : comme cette zone est habitée par des groupes ethniques moins importants, tels que les Tama, les Erenga, les Jebel et les Gimmir, elle a été relativement épargnée par les troupes gouvernementales<sup>2</sup>.

2. Certaines de ces ethnies ont subi des attaques *Janjawid* (à l'exception des Gimmir) mais il semble qu'elles n'ont pas été ciblées aussi spécifiquement que les Masalit, les Four et les Zaghawa.

Pour la zone située entre Zalingei et al Jeneina, les images Landsat montrent que sur 352 villages ou colonies, 155 ont très vraisemblablement été incendiés, 125 paraissent relativement inchangés et 61 ont subi des transformations de moindre importance. Les 11 villages/colonies restants comportent des altérations qui peuvent être dues à des incendies survenus avant mars 2003. Pour quatre de ces agglomérations, les changements constatés pourraient résulter de concentrations de PDI. Ces données concordent avec les nombreux témoignages recueillis par Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains. Selon ces sources, les *Janjawid*, armés et soutenus par le gouvernement soudanais et agissant conjointement avec ses troupes, ont mené une campagne systématique de déplacement de certains groupes de population hors de certaines zones.

Les données Landsat indiquent également que la population d'un certain nombre de villages du Sud a augmenté. Il est possible d'attribuer ce phénomène à l'afflux de personnes fuyant vers des villages plus sûrs. Dans la région étudiée, deux grands camps de PDI se sont développés près de concentrations de population, Mornay et Kereinik.

### ***Derrière les images, une tragédie humaine***

Sur la carte satellite, chaque point rouge représente une collectivité (village ou colonie) où des dizaines, des centaines, voire des milliers de personnes vivaient autrefois. Chaque point rouge symbolise les pertes et les souffrances infligées par les *Janjawid* et les forces gouvernementales : des maisons brûlées, des écoles et des maisons communes détruites, des accessoires et des biens – certains transmis de génération en génération – pillés ou dérobés. Ces lieux de vie, parfois très anciens, sont maintenant déserts ou réduits en cendres. Leurs habitants ont été chassés de leur propre pays ou contraints de se regrouper dans des camps de PDI, quelquefois pour se retrouver dans un état de quasi-famine, sous les ordres de ceux qui ont tué leurs proches et détruit leurs biens.

Amnesty International a répertorié et rendu publics de nombreux cas d'attaque contre des civils, notamment dans la zone couverte par les images Landsat. En novembre 2003, l'organisation a recueilli des centaines de témoignages de réfugiés qui ont fui au Tchad. Les graves atteintes aux droits humains dont a souffert la population rurale ont été décrites dans un rapport de février 2004 intitulé *SOUDAN. Darfour : «Trop de personnes tuées sans raison»* (index AI : AFR 54/008/2004). En mai 2004, une délégation d'Amnesty International s'est rendue dans des camps tchadiens où les réfugiés du Darfour avaient été installés par mesure de sécurité, afin de les préserver des raids transfrontaliers des *Janjawid*. Nous avons recueilli des informations provenant de bien d'autres sources, dont certaines étaient régionales. Malgré des demandes réitérées de visa, l'organisation n'a pas été autorisée à se rendre au Soudan depuis janvier 2003, date de sa dernière visite dans ce pays, y compris dans le Darfour.

L'anéantissement des villages s'accompagne généralement d'actes de pillage ou de vols (bétail et autres biens), voire de l'empoisonnement des sources d'eau potable et de la destruction des repères géographiques des alentours, notamment les grands arbres. Ces derniers ont à la fois une valeur pratique et symbolique : ils permettent aux voyageurs de s'orienter et servent également à caractériser la communauté (alors qu'une maison se construit en quelques jours, la croissance



Photo. 3 : un village brûlé et abandonné.  
Copyright WFP – Marcus Prior

d'un grand arbre couvre plusieurs générations). Le village de Murli, situé à cinq kilomètres d'al Jeneina, a été attaqué deux fois entre juillet et août 2003, ce qui s'est traduit par un massacre de civils. Des délégués d'Amnesty International ont recueilli le témoignage d'un des villageois, dans un camp de réfugiés au Tchad :

*« Cela s'est passé très tôt le matin, les gens dormaient encore. Environ 400 hommes*

*armés ont bouclé le village. Ils avaient des armes à feu et des véhicules. Ils étaient vêtus d'uniformes militaires, les mêmes uniformes que ceux de l'armée. Plus tard, un avion est venu vérifier si l'opération avait réussi. Au moins 82 personnes ont été tuées au cours de la première attaque. Certaines d'entre elles ont été tuées par balle et d'autres, notamment des enfants et des personnes âgées, ont été brûlées vives dans l'incendie de leur maison. »*

Une autre victime a été blessée au pied. Elle a ajouté :

*« Je suis resté dans le village après la première attaque. Ensuite un autre groupe a attaqué de nouveau le jour du marché, vers deux heures de l'après-midi, après la prière de 13 heures. Ils avaient entendu dire que certaines personnes avaient survécu à la première attaque. Ils ont encerclé le marché et abattu les gens. Ils frappaient ceux qui essayaient de fuir. Ils ont tué 72 personnes. J'ai reçu une balle et je suis venu ici pour avoir des médicaments. Aux alentours de Murli, cinq autres villages ont été attaqués : Kutumanda, Tandi, Kandale, Uchuka et Bertenyu. »*

À Murli, au moins neuf femmes auraient été abattues au cours d'une attaque des *Janjawid*. Parmi elles se trouvaient Alima Adam, vingt-cinq ans, Kaltuma Sabu, vingt-cinq ans, Awa Abdallahi, trente ans, Mariam Harun, trente-cinq ans, Khadija Abdullahi, trente ans, Fatuma Idris, vingt ans, Aïcha Mohamed, trente ans, Nafisa Adam, quarante ans et Dolma Ismail, vingt ans.

Quand ce village a été attaqué, Djamila Mohamed aurait tenté de fuir avec une autre femme, Aïcha Harun. Selon elle, les agresseurs les ont poursuivies à cheval, les ont rattrapées, puis frappées. Finalement, avant de les laisser partir, ils ont pris leurs vêtements.

Un certain nombre de femmes ont relaté des faits similaires. Parfois, des femmes ont été violées alors qu'elles voyageaient, récoltaient du bois ou fuyaient des attaques, sur la route ou dans la brousse. Toujours à Murli, trois jeunes filles âgées de dix, quinze et dix-sept ans, avaient fui une attaque ; elles ont été retrouvées dans la brousse par les assaillants et auraient été violées. On dit qu'elles sont encore au Soudan, où elles reçoivent l'aide des guérisseurs traditionnels. Deux autres, âgées de vingt et vingt-cinq ans, auraient aussi été

violées sur la route par les attaquants alors qu'elles rentraient au village, après avoir été chercher de l'eau. Ces faits ont été rapportés à Amnesty International par deux femmes qui connaissaient ces jeunes filles et vivaient dans le même village. Ces témoignages concordent avec d'autres sources. Une Zaghawa, âgée de vingt-huit ans, de la région de Habila, s'est exprimée en ces termes :

« En juillet 2003, les "Arabes" ont violé une adolescente de quatorze ans sur la place du marché. Ils ont menacé de tirer si des gens s'interposaient. Ils ont aussi violé d'autres filles dans la brousse. »

Entre le 9 et le 13 février 2004, 11 villages auraient été bombardés (Habila Kareinik, Kereinik, Magornay, Mornay, Gurnyu, Mejmeri, Effendi, Urbi, Liri, Kastara et Nuri Last). La population a fui vers Mornay, Habila, Magornay et Kereinik. Les villages attaqués ont été désertés et la zone a été complètement dévastée. Les *Janjawid* auraient encerclé les villes dans lesquelles s'étaient réfugiés les habitants des villages ciblés. Il auraient tué un grand nombre de personnes déplacées.

Le 6 mars 2004, 15 villageois, dont un enfant, auraient été tués. Des *Janjawid* à bord de trois 4x4 Land Cruiser et une soixantaine de cavaliers ont attaqué Kereinik, dont la population avait fortement augmenté en raison de l'afflux de personnes déplacées.

Le 8 mars 2004, 12 personnes, dont trois enfants, ont été tuées à Aish Barra, village situé à l'ouest d'al Jeneina, près de la frontière tchadienne<sup>3</sup>.

La deuxième image Landsat a été prise le 1<sup>er</sup> mai 2004, près d'un mois après la signature à N'Djamena d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement du Soudan et les groupes politiques armés, l'ALS et le MJE. Les attaques contre les villages et les déplacements forcés de population ont continué après cette date. Tunfuka, un village situé au sud-ouest de Mornay, a été attaqué à nouveau le 29 juin.

## **Les conséquences**

Selon les estimations, 1,2 million de personnes ont été déplacées dans le Darfour en raison du conflit. Beaucoup d'entre elles risquent maintenant la famine, ainsi que les violences persistantes des *Janjawid*. Bien que la plupart se trouvent dans des camps de PDI dans l'ouest et le nord du Darfour, un certain nombre ont été absorbées par la population locale et survivent grâce à l'aide de proches et de travaux précaires. Toutes restent des cibles potentielles pour les *Janjawid* et les troupes gouvernementales, qui ont poursuivi leurs attaques aveugles et délibérées contre les civils malgré la signature du cessez-le-feu, le 8 avril 2004.

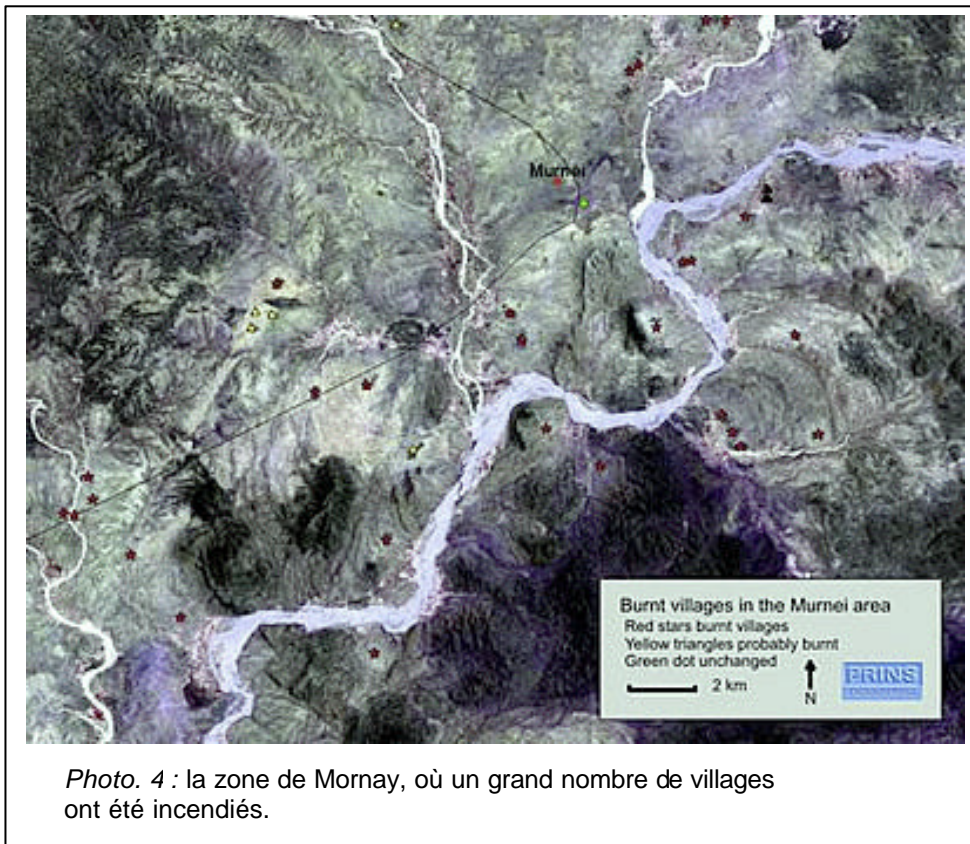
Le gouvernement soudanais continue de soutenir que les violences et les destructions de propriétés sont en grande partie imputables à des « *hors-la-loi* ». Il nie toute responsabilité dans le désastre humanitaire et la crise des droits humains qui frappent la région. Cependant, au début de l'année 2004, les victimes des attaques avaient signalé que les milices *Janjawid* étaient généralement accompagnées par des soldats, et que certains miliciens portaient des uniformes

---

3. Pour plus d'informations sur les attaques des villages, reportez-vous au document intitulé SOUDAN. Darfour : des attaques aveugles et délibérées contre des civils (index AI : AFR 54/034/2004, avril 2004)

gouvernementaux. Les *Janjawid* poursuivent leurs agissements dans la région en toute impunité. Le gouvernement n'a rien fait pour les arrêter, à part quelques déclarations sur son intention de désarmer et de « *neutraliser* » ces milices.

Dans les camps de PDI, la situation est critique. La saison des pluies est en train d'aggraver cette crise humanitaire. Un résidant d'al Jeneina a déclaré à Amnesty International : « *les organisations humanitaires nourrissent des centaines de personnes, mais des milliers d'autres sont affamées et ne reçoivent rien* ». Récemment, Médecins sans frontières (MSF) et Epicentre, le centre de recherches épidémiologiques, ont mené une étude commune dans la région de Kabkabia. Selon cette étude, dans la ville de Mornay, qui constitue un refuge pour quelque 80 000 personnes, 200 personnes meurent chaque mois en raison des violences, de la pénurie alimentaire ou des maladies<sup>4</sup>. MSF indique que « *les déplacés de Mornay vivent dans la peur continue de subir de nouveaux massacres et viols. De fait, les miliciens qui contrôlent les abords du camp du Mornay sont ceux-là même qui ont conduit les attaques sur leurs villages [...]. Nos équipes médicales ont reçu, [entre avril et mai 2004], 132 personnes victimes de cette violence* ». On a fréquemment signalé que des hommes qui s'aventuraient à l'extérieur du camp se faisaient tuer et que des femmes et des jeunes filles étaient victimes de viols. Le gouvernement soudanais n'a pris aucune mesure pour garantir la protection et l'assistance humanitaire dans les camps de PDI. Jusqu'à présent, personne n'a été arrêté ou traduit en justice pour rendre compte d'exécutions illégales, de viols, d'autres attaques contre des civils, ou encore de vol de bétail et de pillage.



4. MSF et Epicentre : *Health Assessment in Emergencies: Murnei and Zalingei, West Darfur, Sudan* (juin 2004).

Les résidants de la zone (comme d'autres PDI ailleurs dans le Darfour) ont indiqué qu'avant la visite au Soudan du secrétaire d'État américain, Colin Powell, le 28 juin, et celle du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le jour suivant, ils avaient subi des menaces destinées à leur faire quitter le camp et retourner dans leurs villages. D'autres ont déclaré qu'on avait voulu soudoyer, dans la même intention, des personnes déplacées n'ayant même pas la possibilité de s'acheter du sucre. Les récompenses promises étaient de petites sommes d'argent ou des sacs de grain. Aucune garantie solide n'a été donnée quant à la sécurité des personnes qui reviendraient dans leurs villages. Les *Janjawid* étant toujours actifs et les observateurs de la situation des droits humains n'ayant pas été encore complètement déployés sur le terrain, il est de toute manière impossible de fournir de telles garanties. Dans de telles circonstances, inciter au retour des villageois déplacés revient à les encourager à s'exposer une nouvelle fois aux exactions.

Selon des informations non confirmées, les *Janjawid* ou les forces gouvernementales auraient attaqué et détruit des refuges. Bien que les autorités locales s'efforcent d'inciter les PDI à retourner dans leurs villages, la plupart des gens pensent que les zones rurales n'offrent toujours pas les conditions de sécurité nécessaires.

Des PDI qui ont fui leurs villages et redoutent constamment les attaques des *Janjawid* se seraient réfugiés dans les montagnes autour de Mornay. Ces personnes vivent dans des conditions extrêmement précaires, avec très peu de nourriture disponible. Cette situation est particulièrement dangereuse pour les anciens et les plus jeunes. Il existe peu d'informations sur le nombre exact et les souffrances de cette catégorie de population. Toutefois, leur fuite est révélatrice du degré de peur et d'insécurité qu'inspirent partout dans cette région le gouvernement et les *Janjawid*.

## **Recommandations**

La communauté internationale a réagi bien trop lentement à la crise des droits humains et au désastre humanitaire qui ont frappé le Darfour. Les condamnations ou les promesses ne suffisent pas. Une action décisive est nécessaire dès à présent pour résoudre cette terrible crise.

### **Recommandations au gouvernement du Soudan**

- Désarmer et démanteler immédiatement les *Janjawid* et veiller à ce que ces milices ne puissent plus commettre d'autres atteintes aux droits humains.
- Veiller à ce que tout membre des *Janjawid* ou des forces armées responsable d'atteintes aux droits humains soit arrêté et jugé, selon des procédures conformes aux normes internationales en matière d'équité des procès, en excluant le recours à la peine de mort.
- Admettre la gravité de la crise du Darfour et prendre toutes les mesures nécessaires pour autoriser un accès illimité à cette région, en particulier au personnel humanitaire, afin que les populations déplacées puissent bénéficier de l'aide qui leur est nécessaire.

- Garantir la sécurité des PDI, en empêchant notamment les *Janjawid* d'agir à l'intérieur et à la périphérie des camps qui abritent les personnes déplacées.
- Veiller à ce que les PDI ne soient pas renvoyés de force vers des endroits où leur vie, leur sécurité ou leur santé seraient menacées.
- Accepter le déploiement complet et sans entrave d'observateurs chargés d'enquêter sur toutes les allégations d'atteintes aux droits humains par toutes les parties au conflit dans le Darfour. Ces observateurs devront rendre publiques leurs conclusions.

### **Recommandations à la communauté internationale**

- Appeler le gouvernement du Soudan à désarmer et à démanteler les *Janjawid* et à traduire en justice, selon des procédures conformes au droit international, tout membre de ces milices ayant commis des atteintes aux droits humains.
- Exhorter le gouvernement du Soudan à autoriser un accès illimité des organisations humanitaires à cette région.
- Soutenir le déploiement d'un nombre suffisant d'observateurs dotés de moyens adéquats pour effectuer le suivi de la situation des droits humains, et appeler le gouvernement du Soudan à accepter sans restriction un tel déploiement.
- Demander au gouvernement du Soudan de laisser accéder librement au Darfour les organisations nationales et internationales de défense des droits humains, afin qu'elles puissent y jouer un rôle d'observation.

### **Recommandation aux membres du Conseil de sécurité des Nations unies**

Le Conseil doit adopter une résolution sur le Soudan comportant les dispositions suivantes :

- suspension immédiate des transferts d'armes et équipements connexes utilisés par les *Janjawid* et les forces gouvernementales pour commettre des atteintes aux droits humains dans le Darfour. Cette résolution doit comporter un solide dispositif de suivi permettant, entre autres, d'enquêter sur les violations des embargos sur les armes et de publier les résultats de ces enquêtes ;
- déploiement d'un nombre suffisant d'observateurs de la situation des droits humains. Ces observateurs devront disposer des moyens nécessaires à leur mission. Leur mandat doit leur permettre d'enquêter sur les atteintes aux droits humains dans le Darfour et d'effectuer un suivi de la protection des civils, notamment dans les camps de PDI. Ils devront rendre publiques leurs conclusions et leurs recommandations ;
- création d'une commission d'enquête internationale chargée d'examiner les preuves de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'autres violations du droit international humanitaire. Cette commission devra également enquêter sur les allégations de génocide et rendre publiques ses conclusions et ses recommandations.

### **Recommandations à l'Union africaine**

- Condamner fortement, lors de la troisième session ordinaire, toutes les atteintes portées aux droits humains et au droit international humanitaire dans le Darfour.
- Exhorter le gouvernement du Soudan à respecter intégralement ses obligations au regard de l'Acte constitutif, de la Charte africaine et des autres instruments, régionaux et internationaux, ayant trait aux droits humains, et l'appeler à se conformer aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser le déploiement complet de la mission de l'Union africaine chargée de veiller au respect des dispositions du cessez-le-feu dans le Darfour.
- Soutenir le déploiement sans délai d'une mission d'enquête au Darfour, dont les conclusions et les recommandations devront être rendues publiques.

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre SUDAN. AT THE MERCY OF KILLERS – DESTRUCTION OF VILLAGES IN DARFUR.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mois 2004.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*

---